

COMITE DE LIGNE PARIS-EST LIGNE P et RER E

Compte-rendu de la réunion du 26 juin 2011

M. SAINCARD Conseiller régional, conseiller municipal de Combs-la-Ville, et administrateur du STIF préside le comité de ligne.

La liste des présents, représentés et excusés figure en pièce jointe.

Les présentations du STIF, de la SNCF et de RFF sont disponibles sur le site Internet du STIF : www.stif.info

* * * * *

* * *

FONCTIONNEMENT DE LA LIGNE

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité sur 2009 et 2010 : ce nouvel indicateur, publié chaque trimestre sur le site internet du STIF (www.stif.info) mesure le pourcentage de voyageurs à l'heure, ou avec un retard de moins de 5 minutes à leur gare de destination sur l'ensemble du service.

La SNCF présente un bilan du cadencement 2010, et explique que la fréquentation des trains a augmenté de +12% sur l'ensemble du service, de +21% le samedi et de +36% le dimanche.

En termes d'exploitation, en heure de pointe la robustesse du service n'a pas été impactée. En revanche en heure creuse, le nombre de trains qui ont circulé a été beaucoup plus important et cela a nécessité une phase adaptation.

Mr ETIENNE président de l'AOUT s'exprime pour dire que l'analyse de la ponctualité est aujourd'hui très globale, sommaire, les axes ne sont pas pris en compte. Les chiffres ne représentent donc pas la réalité quotidienne.

Le STIF répond en précisant que l'axe la Ferté Milon présente effectivement un niveau de régularité plus dégradé que les autres axes du réseau Paris Est, principalement pour les trains directs. Il rappelle toutefois que cet axe a été un des principaux bénéficiaires du cadencement, avec la création d'un second train direct pour Paris, et avec le passage de 11 à 20 trains par jour.

La SNCF focalise sur cet axe, qui pâtit notamment d'un matériel diesel ancien et peu fiable sur les deux trains directs Paris-LFM. En effet, les nouveaux matériels AGC ne peuvent pas être utilisés à cet effet, pour une question de capacité.

Mr ETIENNE de président de l'AOUT s'exprime sur le matériel roulant et explique que l'arrivée des AGC masque la réalité et qu'il y a toujours des locomotives diesel en heures de pointes qui sont très complexes à exploiter et demande leur renouvellement pour améliorer la régularité.

Le STIF rappelle les évolutions qui ont été financées par le STIF depuis quelques années. Il précise que 5 AGC ont été déployés à l'été 2010 pour améliorer la qualité et le confort des usagers sur cet axe.

Un bilan de la rénovation du matériel roulant est réalisé, le Stif rappelle son objectif de 2016 qui consiste à ne disposer plus que de matériel neuf, récent ou rénové. 13 rames Z2N des 27 au parc ont été rénovées et 24 le seront d'ici 2012.

La SNCF indique des réserves sur la date d'arrivée des rames Francilien sur le réseau de Paris-Est, au vu des difficultés de Bombardier pour garantir la fiabilité des rames.

Mr le Maire Adjoint de Condé demande que des graphiques du nombre de client satisfait soient produits car il pense que le pourcentage de clients satisfaits doit être très bas.

Le STIF indique que le prochain contrat STIF/SNCF devrait permettre de développer à partir de 2012 cette dimension.

La SNCF indique que selon ses éléments, 82% des voyageurs du RER E sont satisfaits du service, 78% pour la ligne P.

Mr le Maire Adjoint de Condé demande des explications concernant le passage à niveau situé à St Germain et précise que le PN a été fermé pendant une période de travaux sans aucune information, ce qui a créé de grosses difficultés pour les véhicules particuliers ainsi que pour les véhicules de transports en commun.

Le STIF indique que les travaux sont un sujet de préoccupation pour le STIF, et qu'il a demandé à plusieurs reprises à la SNCF et à RFF de mieux maîtriser le processus de préparation, et d'information des voyageurs et des partenaires.

RFF indique qu'il est bien prévu, dans la procédure de réalisation de travaux, d'informer le gestionnaire de voirie sur de telles interruptions.

Mme le Maire Adjoint de Villemomble s'interroge sur l'accessibilité PMR et indique que ses gares ne sont pas équipées (Le Raincy Villemomble Montfermeil).

Mme le Maire Adjoint de Trilport s'interroge également sur l'accessibilité PMR des quais de Trilport et indique qu'ils ne mesurent environ qu'1 mètre de largeur, d'ici quelques années 450 logements seront construits et qu'il sera nécessaire d'élargir les quais.

Elle rappelle également le danger créé par les trains directs qui passent dans sa gare sans arrêt.

Le STIF explique les principes du schéma d'accessibilité. Celui consiste notamment à engager une programmation raisonnée de mise en accessibilité des gares du réseau ferré, en privilégiant les gares les plus fréquentées, tout en garantissant une continuité territoriale de l'accessibilité sur l'ensemble de l'Île-de-France. Le STIF rappelle que l'objectif est de 256 gares accessibles d'ici 2015.

L'étude SDA s'est appuyée sur la « Spécification Technique d'Intéropérabilité (STI PMR)» qui dispense de l'obligation de mise en accessibilité pour les gares dont le trafic journalier est inférieur à 5000 voyageurs (ou 2500 entrants en gare), dès lors qu'il existe une autre gare accessible à une distance maximale de 25 km. Pour les gares ne répondant pas à ce critère, le STIF cherche donc à répondre aux difficultés d'accessibilité par le service.

Pour Le Raincy, la gare se situe en courbe, ce qui implique de gros problèmes de mise aux normes et rend son adaptation délicate.

UNSA Cheminot se pose des questions sur l'accès des PMR et notamment l'ascenseur de Pantin.

Le STIF précise qu'une passerelle provisoire sera en place en octobre 2011, pour répondre aux enjeux de sécurité.

RFF précise qu'une passerelle définitive avec ascenseurs et accès PMR sera mise en place ultérieurement.

Mr le Maire Adjoint de Marolles-en-Brie, s'interroge sur le stationnement des véhicules et donc de la politique de parc relais.

Une politique régionale de Parcs Relais a été définie par le STIF, en 2006, dans le cadre d'un Schéma Directeur régional. Les principaux objectifs de cette politique portent sur :

- sur la nécessité d'offrir aux voyageurs un niveau de qualité de service satisfaisant formalisé dans un référentiel régional de qualité (qui intègre la mise en place de l'identité régionale Parc Relais, la propreté et l'entretien, la sécurité, l'accueil et l'information voyageurs, la tarification et la transparence de l'exploitation)
- sur l'objectif d'améliorer l'insertion des PR dans leur environnement urbain (notamment par une politique de régulation du stationnement sur voirie)
- sur le déploiement d'investissements de mise aux normes de la qualité de service (financés par le STIF dans le cadre d'une convention d'investissement et d'exploitation avec le propriétaire)
- sur la nécessité d'améliorer la connaissance du dispositif régional de Parcs Relais

Plusieurs projets de labellisation de Parcs Relais existants ont été réalisés ou sont en cours de montage financier. Sur Paris Est : Chelles, Vayres Torcy, Gagny, Lagny Thorigny, Meaux, Noisy le Sec...

Le STIF est prêt à financer de nouveaux projets entrant dans le cadre de cette politique.

PROJETS

- Esbly-Crécy :

Le STIF présente les évolutions à venir sur la ligne Esbly-Crécy pour améliorer le confort des usagers :

- la mise en place d'un nouveau matériel roulant sur la ligne de type Tram-Train (plus performant et plus confortable, dont les capacités sont bien adaptées à la fréquentation de la ligne) à partir du 4 juillet.
- le développement de l'offre ferroviaire, en supprimant la desserte bus. Cette nouvelle offre, décidée et financée par le STIF, sera mise en service le 4 septembre.

La SNCF présente les différentes grilles horaires, celles-ci prévoient un cadencement à la demi-heure en pointe du lundi au vendredi dans les deux sens de circulation. En dehors des heures de pointes, un cadencement à l'heure est prévu dans les deux sens de circulation du lundi au dimanche. La desserte complémentaire en heures de pointe qui était réalisée en bus est complètement supprimée et réalisée en Tram-Train ainsi que l'offre du dimanche qui était exclusivement routière devient exclusivement en Tram-Train.

Les correspondances ont également été travaillées et optimisées pour permettre de meilleurs échanges à Esbly dans les deux sens de circulation.

UNSA Cheminot se pose des questions quant à l'évolution prévue sur Esbly-Crécy et la mise en service du tram-train : il demande que des mesures soient prises sur le passage à niveau n°8 pour améliorer la sécurité des conducteurs, notamment pour les trains directs.

RFF estime que toutes les mesures nécessaires ont été prises, et qu'il n'est pas prévu de mesure particulière pour ce passage à niveau.

Transilien annonce que la visibilité sera meilleure, et qu'un débroussaillage sera effectué. La capacité de freinage des trams-trains est bien meilleure que les anciens « petits gris ». Un courrier sera envoyé au CG77 pour les informer des problématiques et ainsi attirer leurs attentions sur ce passage à niveau. Par ailleurs, des trains directs existaient dans la desserte précédente et cela n'a posé aucun problème particulier

L'UNSA cheminot précise que les arrêts du bus sont trop proches du PN8 sur la D934 qui est très fréquentée et demande à que ces arrêts de bus soient déplacés.

Le STIF indique qu'il n'a pas été saisi à ce jour d'une telle demande, et en réfère au CG77.

LE SCHEMA SECTEUR DU RER E ET DE LA LIGNE P

Dans le cadre du nouveau PDU et de la convention de partenariat 2009-2012 entre le STIF et RFF, le STIF a décidé de confier des études de Schémas de Secteur pour pouvoir identifier un programme d'amélioration du fonctionnement de la ligne, grâce à des mesures d'exploitation et d'investissement, à court, moyen et long termes.

De telles études ont été engagées sur le réseau Est et le RER E.

L'horizon d'étude est 2020 et au-delà pour le long terme, mais prévoit également de proposer des actions de court terme.

Le Conseil municipal de Gretz s'interroge sur l'offre ferroviaire qui sera mis en place après les travaux d'électrification de Gretz-Troyes et demande si un projet d'électrification est toujours couplé à un projet d'amélioration de l'offre.

Le STIF indique qu'il n'a pas engagé de projet d'évolution d'offre dans cette perspective à ce jour. Les AGC pourront continuer à circuler. L'offre a été améliorée en 2010, grâce au cadencement.

Une synthèse du diagnostic du Schéma de Secteur est présentée en séance.

Les différentes présentations sont disponibles sur le site internet du STIF et l'intégralité de l'étude sera présentée à un prochain comité de ligne dans un délai d'un an.

LISTE DES PRESENTS, REPRESENTES ET EXCUSES

M. Thierry GUIMBAUD	STIF
M. Jean-Christophe MONNET	STIF
M. Romain DESTRIEZ	SITF
M. Ivan TIXIER	STIF
M. Christophe DENIAU	STIF
M. Patrice SAINT-BLANCARD	STIF
M. Eric RADENAC	SNCF Transilien
M. Guillaume ANCEL	SNCF - TER Champagne-Ardenne
Mme Marie Gaëlle DECOURTY	SNCF TER PICARDIE
M. Eric CINOTTI	SNCF Direction Transilien ligne Paris Est
M. Serge REYNAUD	RATP
M. Manuel LECONTE	Réseau Ferré de France
M. Jean-Paul BACHY	Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne
M. Claude GEWERC	Président du Conseil Régional de Picardie
M. Jean-Paul HUCHON (EXCUSE)	Président du Conseil Régional de l'Ile-de-France
M. Vincent EBLE	Président du Conseil Général de Seine et Marne
M. Claude BARTOLONE (EXCUSE)	Président du Conseil Général de Seine Saint-Denis
M. Valentin NEURY	Chargé de projets au Conseil Général du Val de Marne
M. Jérôme GUEDJ (EXCUSE)	Membre du Conseil d'Administration du STIF Président du Conseil Général de l'Essonne
M. Jean-Vincent PLACE (EXCUSE)	Membre du Conseil d'Administration du STIF Conseil Régional d'ILE DE FRANCE
M. Jean-Marie TETART (EXCUSE)	Membre du Conseil d'Administration du STIF Mairie de HOUDAN
M. Pascale LE DUVEHAT	Mairie de la commune de VILLEMOMBLE
Mme Monique DELESSARD (EXCUSEE)	Maire de la commune de PONTAULT COMBAULT
M. Renaud BAILLEUX	Mairie de la commune de MORTCERF

M. Gérard VACHER

Mme Anne LEBOEUF

M. Bernard MEAUZOONE

M. Camille FASSI

Mme Anne-Marie ROHM

M. Victor ETIENNE

Mme Monique HINDERMANN (EXCUSEE)

M. Bruno NIXI

M. Régis CHESSUM

Mairie de la commune de GRETZ-ARMAINVILLIERS

Mairie de la commune de MEAUX

Mairie de la commune de CONDE SAINTE LIBIAIRE

Mairie de la commune de TRILPORT

Présidente de l'association des usagers des omnibus
Paris-Meaux-Crécy

Association de l'OURCQ des usagers des transports (AOUT)

Présidente de l'Association "FAMILLES DE FRANCE"

URIF/UNSA

URIF/UNSA